

LE PATRIOTE

200 frs

*Méfiez-vous
de l'homme nu
qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

4 mars 2013

JOURNÉE DE RECUEILLEMENT ET DE SOUVENIR



Lundi 4 mars 2013, le soleil était au rendez-vous dès les premières heures du matin. En face des tombes en marbre construites à côté de celles des victimes du DC10 UTA, se dressent sept tentes noires de monde venu rendre hommage aux victimes de la tragédie. Une cérémonie qui s'est révélée émouvante, tant le spectre de l'apocalypse hante encore des esprits. Les parents proches de certaines victimes dont les plus faibles sont entrés en transe montrent que les plaies causées par cette catastrophe seront difficilement cicatrisables.

☞ 2

Drame du 4 mars 2012

GILBERT ONDONGO RASSURE LES AYANTS DROIT

☞ 3

2^{ème} Session de l'Assemblée Nationale

REMÉDIER AUX CONTREPERFORMANCES DES COMMISSIONS

☞ 3

Epidémie de choléra à Pointe-Noire

UN NOUVEAU PLAN DE RIPOSTE EN VIGUEUR

☞ 10



Coupes d'Afrique de football

DIABLES NOIRS ET AC LÉOPARDS EN 16^{ème} DE FINALES

Les deux représentants du Congo en Coupe de la CAF et en champion's ligue poursuivent leur aventure. Ac Léopards de Dolisie qui l'avait emporté à domicile 2-0, jouera les 16^{ème} de finales en dépit de sa courte défaite 0-1 face à FC Mounana, champion du Gabon. L'équipe de Diables Noirs quant à elle s'est qualifiée aux tirs aux buts (5-4) après un score de parité 1 but partout sur l'ensemble des deux matches.

INCROYABLE ACCOMMODATION DES CONSOMMATEURS A LA FLAMBÉE DES PRIX

☞ 8



4 mars 2013

JOURNÉE DE RECUEILLEMENT ET DE SOUVENIR

Lundi 4 mars 2013, le soleil était au rendez-vous dès les premières heures du matin. En face des tombes en marbre construites à côté de celles des victimes du DC10 UTA, se dressent sept tentes noires de monde venu rendre hommage aux victimes de la tragédie. Une cérémonie qui s'est révélée émouvante, tant le spectre de l'apocalypse hante encore des esprits. Les parents proches de certaines victimes dont les plus faibles sont entrés en transe montrent que les plaies causées par cette catastrophe seront difficilement cicatrisables.

En un quart d'heure, la nation congolaise, les corps diplomatiques et consulaires, les corps constitués nationaux ainsi que les parents, amis et connaissances des victimes ont fait le déplacement du cimetière du centre-ville pour se recueillir devant les sépultures des 282 morts de la tragédie du régiment blindé.

Sur la stèle érigée en mémoire des victimes du 4 mars, on peut lire les noms des certaines d'entre elles. D'autres sont inscrits sur un tableau accroché au mur du cimetière.

Conformément au cérémonial, le ministre Jean Claude Gakosso a prononcé le discours de souvenir, avant le dépôt de la gerbe de fleur, le recueillement du couple présidentiel. L'exécution de l'hymne aux morts est un moment qui a ponctué cette journée de méditation. Des moments d'émotion, entrecoupés des sanglots des parents ainsi de l'assistance qui étaient sur les lieux.

Effusion de tristesse

Les parents des victimes officiellement invités ont été convena-



La stèle en souvenir des victimes du 4 mars

blement installés sous l'une des tentes érigées à cet effet. Comme en pareille circonstance, les prévisions du protocole ont été largement balayées par la pression des citoyens décidés à vivre par eux-mêmes cet instant particulier. Ceux qui n'ont pu avoir la place ont été invités à assister à cette cérémonie du souvenir à l'entrée du camp de l'ex Air Afrique.

A l'arrivée du cortège présidentiel, des parents éclatent en sanglots. Parmi les officiels, des âmes sensibles ne retiennent pas leurs larmes. L'émotion est à son comble. Le mot du présentateur, le discours de souvenir et l'hymne aux morts sont de temps en temps perturbés par les pleurs des parents.

Après le quart d'heure de la cérémonie officielle, chaque parent a été autorisé à se recueillir sur la tombe de son illustre disparu.

Devant les tombes alignés de ses trois enfants une dame, devenue invalide du fait du drame de Mpila n'a pu supporter sa douleur. Elle s'est écroulée et a perdu connaissance avant d'être rapidement conduite à l'hôpital central



Vue partielle des sépultures des victimes

des arts s'est inspiré des paroles du Roi Salomon, qui déplorait, à l'époque, les malheurs qui s'abattaient sur Israël. Jean Claude Gakosso se souvient que de toute l'histoire du Congo et en temps de paix, « *jamais circonstance n'avait été poignante que ces coups de tonnerre assourdissants, déchirant un ciel serein ; que ces centaines de vies humaines soudainement brisées à l'aube d'une journée qui s'annonçait pleine de lumière* ».

Le discours de souvenir a été en réalité l'éloge de la solidarité, de la confiance en l'avenir, de l'espérance malgré la douleur. Car, « *dans cette circonstance insoutenable, les Congolais ont su rester debout et digne face à l'adversité et ont su garder raison, le regard fixé sur l'horizon de l'espoir* ».

Face à une population dont une partie a vu se volatiliser en une fraction de seconde la part essentielle de ses biens, récompense d'un dur labeur qui aura duré dans certains cas toute une vie, il fallait s'arrêter

pour réorienter l'avenir, régénérer l'espérance collective.

Devant l'assistance, le gouvernement a réaffirmé sa ferme détermination à livrer jusqu'au bout la bataille de la reconstruction. Ce à quoi, s'attèle le Comité de crise, dans un climat teinté d'amertume, d'exaspération des familles sinistrées et parfois même des accès de colère. Malgré la reprise progressive de la vie par la reconstruction des écoles, la réhabilitation des hôpitaux, ainsi que la délocalisation en cours des casernes, le gouvernement exhorte l'ensemble des Congolais à la méditation sur le sens de la vie, sur le sens de la mort.

Cependant, les rares parents ayant pu dire un mot sur cette journée, réclament en plus du paiement imminent de l'indemnisation des victimes, la tenue d'un procès équitable qui permettra à chacun de connaître la vérité sur l'origine du drame. Ce qui pourrait certainement les soulager.

Henriet Mouandinga

SEMINAIRE DE VULGARISATION DE LA LOI DES FINANCES POUR L'ANNEE 2013

Les cadres du ministère de l'économie, des finances, du plan, du Portefeuille public et de l'intégration, ont entamé depuis la semaine dernière à Brazzaville, les travaux préparatoires du séminaire de vulgarisation et d'appropriation des dispositions de la loi n°41-2012 du 29 décembre 2012 portant loi de finances de l'année 2013, organisé du 25 février au 8 mars 2013.

Outre la loi n°41-2012 qui fait l'objet de ce séminaire, figure la circulaire n°011/MEPPI-CAB du 5 février précisant les modalités d'exécution et de contrôle du budget de l'Etat, exercice 2013. Cette activité qui consiste à permettre aux agents de ce ministère de s'approprier les dispositions de la loi de finances 2013 et celle de sa circulaire, se déroule chaque an-

née, précise-t-on.

Cette circulaire est destinée aux ordonnateurs, aux comptables publics, aux agents des régies financières, aux contrôleurs du budget de l'Etat, aux administrateurs et aux gestionnaires de crédits, aux contribuables et autres agents économiques, pour une bonne exécution de la loi de finances 2013 et un contrôle interne efficace du budget de l'Etat. Elle précise

certaines modalités d'exécution des opérations de recettes, des dépenses et de contrôle budgétaire.

La loi n°41-2012 du 29 décembre portant loi de finances de l'année 2013, a été promulguée par le Président de la République, M. Denis Sassou-N'guesso. C'est ainsi qu'il est autorisé à compter du 1^{er} janvier 2013, d'une part, l'émission et la perception par l'Etat des impôts, des droits et taxes de douane, et d'autre part, des revenus du domaine, des recettes de service et de portefeuille, des produits et profits divers, des emprunts et des dons.

G.N.

LE PATRIOTE

Siège: 106 Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU
25 MARS 2010

Directeur Général :
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication :
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général de Rédaction:
Bertin EKANI

Directeur de la Logistique, des
Finances et des Ressources
Humaines :

Marcellin MBAYI

Rewriter :
Dominique MALELA

Equipe rédactionnelle :

Laurent LEPOSSI,

Dieudonné BEKAS,

Georges ENGOUMA,

Etienne Pàrez,

Gulit NGOU,

Ernest OTSOUANGA,

Roger PAO,

Aimé Raymond NZANGO

Mise en pages
YENGO MALANDA
MALANDA

Impression
Imprimerie Saint Paul (ISP)

Drame du 4 mars 2012

GILBERT ONDONGO RASSURE LES AYANTS DROIT

Un an après les explosions du régiment blindé de Mpila qui ont causé d'énormes dégâts matériels et de nombreuses pertes en vies humaines, l'on peut, à ce jour, rendre hommage au gouvernement qui ne faillit pas à ses engagements pris au lendemain de cette catastrophe, de réparer ce qui a été détruit, notamment pour rétablir les compatriotes sinistrés dans leurs droits. A ce sujet, le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, M. Gilbert Ondongo, en sa qualité de président du comité d'évaluation et de reconstruction, a animé le 1er mars à Brazzaville, une conférence de presse consacrée à édifier l'opinion sur les actions entreprises par le gouvernement à la suite de ce drame.

Assisté par ses collègues Claude Alphonse Nsilou, Jean Jacques Bouya, respectivement ministres de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, et de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, M. Gilbert Ondongo a d'abord tenu à saluer la marque de solidarité au quotidien des autorités nationales envers ces compatriotes durement éprouvés, avant de rappeler minutieusement les différentes étapes de la prise en charge des sinistrés par le gouvernement.

La gestion des suites de la catastrophe du 4 mars 2012 a commencé par le traitement des urgences qui consistait à soigner les blessés, à ouvrir et gérer les sites d'hébergement provisoire des sinistrés, à organiser les funérailles pour les personnes décédées et allouer un soutien d'urgence aux chefs de familles sinistrées. A ce propos, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a précisé qu'à partir du 23 mars 2012, le gouvernement a entrepris de verser un montant de 3 millions de FCFA à chaque chef de famille ayant perdu son toit et qu'à ce jour, 20.333 chefs de familles ont bénéficié de cette allocation pour un coût total de 60 milliards 999 millions de FCFA. « Dans toute œuvre humaine, on ne peut prétendre à la perfection », a-t-il dit, en faisant allusion à la situation des sinistrés oubliés qui n'ont pas touché jusque-là cette allocation d'urgence.

« Dans le traitement du dossier, nous avions une matrice cadastrale qui n'était pas totalement



Le ministre Gilbert Ondongo au centre entouré des ministres Claude Alphonse Nsilou, Jean Jacques Bouya et à l'extrême gauche Claudia Sassou Nguesso

actualisée, et il subsiste encore certaines personnes insatisfaites parce qu'elles seraient oubliées. Au niveau du comité, nous travaillons à passer et à repasser en revue pour la énième fois toutes les listes. Si quelqu'un est dans le droit de percevoir les 3 millions d'allocation d'urgence, cette personne sera forcément rétablie dans ses droits, et nous travaillons d'arrache-pied pour y arriver, de sorte que personne ne soit oubliée », a rassuré M. Ondongo.

Au nombre de ces interventions, le président du comité d'évaluation et de reconstruction a également cité le redéploiement des élèves des établissements scolaires détruits sur d'autres sites scolaires, la réhabilitation et la construction des bâtiments scolaires, la dépollution des zones sinistrées ainsi que la distribution

des tentes aux familles des sinistrés.

Quant aux actions post-urgence menées par le gouvernement, il

ya eu le logement dans les maisons de Kintélé des familles accueillies dans les sites d'hébergement provisoire, « car il s'agit de sortir les compatriotes de ces



Maquettes des futurs sites à aménager

conditions insoutenables», a signifié, pour sa part, le ministre Claude Alphonse Nsilou, qui a affirmé qu'il n'y aura plus personne dans les sites d'ici un à deux mois, Kintélé disposant déjà des logements pour accueillir d'autres sinistrés.

Parlant de la reconstruction des quartiers sinistrés suite à ces explosions, M. Claude Alphonse Nsilou a indiqué que « ce qui va être construit sera de loin plus agréable à vivre comme environnement que ce qui était avant ». A cette même occasion, le ministre des finances a annoncé la construction de nouveaux camps et casernes militaires hors de la ville de Brazzaville, notamment à Mont Barnier, Mambou et à Ndoou, pour une durée de trois ans. De même que la réhabilitation de l'hôpital de Talangaï qui a été modernisé pour un coût de 11 milliards 600 millions de Fcfa. Il convient aussi de rappeler qu'une rente viagère mensuelle équivalent à deux fois le salaire minimum de base de la fonction publique est attribuée à toutes les 49 personnes handicapées du 4 mars ne pouvant plus exercer ni un travail salarié ni une profession libérale rémunérée. Une rente viagère qui est désormais disponible au Trésor public pour chaque intéressé, en fin de chaque mois.

A cela s'ajoute le paiement d'une indemnité de 25 millions de Fcfa aux ayants droit de chaque personne décédée. Cette indemnité est à verser à 262 représentants des ayants droit pour un montant total de 6 milliards 550 millions de F CFA, a fait savoir M. Gilbert Ondongo.

Il a dévoilé d'autres actions à venir dans cette vaste entreprise de réparations afin que personne ne se sente abandonnée. Cette conférence de presse s'est déroulée en présence de Mme Claudia Sassou Nguesso, membre de la commission Communication dudit comité d'évaluation.

Gulit Ngou

Deuxième session de l'Assemblée nationale

REMÉDIER AUX CONTREPERFORMANCES DES COMMISSIONS PERMANENTES

L'ouverture de la 2^{ème} session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale le week-end dernier, a permis à son président, Justin Koumba, d'instruire les élus du peuple, sur le rôle fondamental des commissions permanentes. Pour pallier cet état de choses, ce dernier a jugé nécessaire de systématiser les réunions du Comité de coordination de l'Assemblée nationale dont le calendrier reste à déterminer.

Le règlement intérieur de l'Assemblée nationale prévoit pour chaque année, trois sessions ordinaires. Celle qui s'est ouverte le 2 mars 2013, dite session ordinaire administrative de la 13^{ème} législature est la toute première de l'année en cours. Son ordre du jour est constitué de 25 affaires parmi lesquelles, des projets de loi, des questions d'actualité et orales au gouvernement avec débats. Dans son mot de circonstance, le président de l'Assemblée nationale a réservé une large place au rôle qu'occupent les commissions permanentes dans la vie parlementaire. Selon lui, « Si leur rôle est plus discret que celui de la séance publique, il



n'est pas pour autant secondaire ». Justin Koumba a rappelé aux mandataires du peuple que les commissions doivent être considérées comme des voies

qui conduisent vers la revalorisation de l'institution parlementaire. Ce sont des instances de réflexion, des ateliers de rédaction où le travail législatif est

souvent le plus efficace, le plus approfondi. Elles sont aussi des instances d'études et de proposition qui contribuent de façon essentielle à l'exercice de leurs pouvoirs. La suite de son rappel fait état des indicateurs de performances applicables à l'Assemblée nationale. Il s'agit entre autres de : taux de traitement des dossiers soumis à l'examen des députés, l'effectivité et la visibilité du contrôle parlementaire et le nombre de propositions de loi par les députés.

Justin Koumba a indiqué par ailleurs que, les Commissions permanentes constituent la cheville ouvrière des assemblées législatives et à ce titre doivent jouer pleinement leur rôle à travers une intense activité de Comité de coordination de l'Assemblée Nationale. Cette instance regroupe les membres du bureau, les présidents des groupes

parlementaires et ceux des commissions permanentes. Ce comité à pour objectif d'évaluer le fonctionnement des commissions permanentes et de déceler les causes endogènes ou exogènes qui pourraient être à l'origine d'une contreperformance quelconque. Au cas où les commissions se heurtent à l'indisponibilité des membres du gouvernement et si certaines affaires sont soumises au Sénat comme première chambre saisie, le comité de coordination appréciera la situation et prendra des mesures adaptées à la situation.

Ce rappel du président Justin Koumba vaut son pesant d'or, quand on sait que certains élus du peuple ne prennent pas au sérieux la fonction qui est la leur.

Dominique Maléla

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

N°220 du 5 mars 2013 - Le Patriote



Drame de Mpila

LES LEÇONS DU 4 MARS

4 Mars 2012- 4 Mars 2013, il y a tout juste un an, Brazzaville basculait dans l'horreur. La quiétude qui la caractérise depuis la fin de la guerre fratricide de 1997, a été soudainement rompue ce dimanche, suite à une série d'explosions dans le dépôt d'armes et de munitions de la caserne du Régiment blindé à Mpila. Les dégâts matériels et les pertes humaines font de cette tragédie du 4 mars une des plus importantes qu'ait jamais connues le pays. L'important aujourd'hui n'est plus de ressasser le passé si ce n'est pour tirer les leçons de ce drame afin d'améliorer à l'avenir la gestion des catastrophes et surtout de les prévenir.

Ces leçons sont de plusieurs ordres mais on peut en retenir deux. La première se rapporte à la réactivité des services de l'Etat impliqués dans le sauvetage des vies humaines et dans le soulagement des souffrances de ces dernières. Il faut reconnaître qu'aux premières explosions, personne ne pouvait indiquer avec certitude leur origine encore moins leur nature. Ce n'est que plus tard que des bribes d'informations commençaient à circuler pour signifier que ces explosions étaient dues à l'incendie d'un dépôt d'armes et de munitions à Mpila. Cela coïncide avec les premiers secours.

Mais devant l'ampleur du désastre, les sapeurs pompiers se sont trouvés très vite débordés. Du coup, les populations se sont organisées afin de les aider en sauvant les blessés et en dégageant certains des décombres. Ainsi on a vu des blessés graves être conduits au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville sur des motocyclettes de marque «Djakarta». Peu d'entre eux ont eu la chance d'avoir la vie sauve. On imagine qu'au cours du long trajet, soit de Mpila au CHU, certains ont perdu beaucoup de sang et en ont succombé. Des concitoyens très solidaires se sont résolus à mettre à la disposition des sauveteurs leur véhicule.

De ce fait, des blessés et même des décédés ont pu être acheminés dans ces véhicules improbables comme des bus de marque Hiace ou autres jusqu'aux centres sanitaires.

En dépit des prouesses réalisées par les sapeurs pompiers, du reste appréciés par la population, une certaine opinion estime que si ce corps jouissait de l'équipement requis, ses performances auraient été plus grandes. Ce qui conduit à souhaiter que ce corps sorte de l'état embryonnaire dans lequel il se trouve depuis l'indépendance. Hormis la période du plan quinquennal au cours de laquelle les sapeurs pompiers ont connu une intervention étatique très importante avec notamment la construction de la tour, ils sont toujours restés les parents pauvres de la République. Les rares véhicules dont ils disposent non seulement sont de deuxième main mais ils sont souvent le fruit de la coopération

avec certains pays. La tragédie du 4 Mars devrait amener le gouvernement à placer au centre de ses préoccupations la revitalisation de ce corps essentiel pendant les catastrophes. Cette revitalisation passe par la dotation de ce corps en moyens d'action modernes et performants, en quantités suffisantes.

A ces moyens devrait s'ajouter la formation continue des acteurs des sapeurs pompiers à travers des simulations systématiques d'intervention au cours des catastrophes fictives.

Eventuelles mesures de prévention

De même une déconcentration de ce corps dans quelques uns des arrondissements de la capitale pourrait être envisagée. Ce d'autant que l'accroissement de la ville et les embouteillages qui encombrent les principales artères sont de nature à retarder gravement l'intervention de ce corps en cas de détresse et à en affecter lourdement l'efficacité. Le renforcement en ressources humaines de ce corps ne serait pas de trop.

Le coup de fouet que pourrait administrer l'Etat à ce corps est susceptible de renouer davantage la confiance de la population à l'égard de ce corps.

Pendant cette journée du 4 Mars on s'est rendu compte que jusqu'à une heure très avancée de la matinée certaines structures sanitaires importantes accusaient des défaillances en termes tant de personnel que de médicaments.

Les circonstances appelaient pourtant à une mobilisation de tous les personnels soignants dès les premières explosions. Il convient dorénavant de constituer des stocks de médicaments d'urgence à n'utiliser qu'en cas de catastrophe. Les pays avancés disposent des stocks de ce genre et d'autres natures. Il en résulte qu'ils sont rarement pris de court suite à des événements imprévisibles comme les catastrophes naturelles lorsqu'ils surviennent. Il n'y a pas de raisons que notre pays ne s'inspire pas de ce modèle. Par ailleurs il ne serait pas superflu que les plus grands centres sanitaires disposent des plans d'intervention en cas de crise dans le



Ce corps mérite le coup de fouet

pays. A l'image des sapeurs pompiers, ils peuvent simuler l'arrivée de flux massifs de victimes dans leur centre en cas de catastrophe pour tester leur réactivité et adopter en fin de compte un plan à mettre en œuvre dans l'hypothèse d'une situation réelle.

La deuxième leçon concerne la prévention. S'il y a des catastrophes qu'on peut difficilement prévoir comme les tremblements de terre, encore que dans ce domaine les choses ont beaucoup évolué avec le développement de la science ces derniers temps, d'autres en revanche sont

du domaine du prévisible. C'est le cas des événements intervenant dans lieux d'habitation comme les explosions de gaz ou autres. Il s'agit de procéder au repérage des sites potentiellement dangereux dans les agglomérations urbaines. Ceci afin de les traiter en les éloignant des lieux d'habitation ou en veillant sur eux pour ne pas être surpris. Sont à classer dans cette catégorie le site qui abrite les citernes d'essence appartenant à la Slog et basé à Mpila. Dans l'opinion on pense qu'en cas d'incendie de ces citernes toute la ville en sera affectée. Délocaliser ce site

équivaldrait à éloigner un danger certain pour les populations de la capitale. Sont également mis à l'index les camions citernes qui livrent l'essence dans les stations. Ces véhicules ne présentent aucune garantie de sécurité. Tous, ou du moins la plupart sont des véhicules de deuxième, voire de troisième main.

Au cours de la descente d'une pente, les freins peuvent lâcher et un accident est vite arrivé provoquant l'explosion de la citerne. L'administration chargée de veiller sur ce secteur fait preuve d'une complaisance déconcertante. A ce jour aucun camion citerne n'a vu son agrément être retiré. Il est encore temps d'agir dans ce secteur et dans bien d'autres qui présentent des dangers potentiels.

Notre pays se modernise et voit dans le même temps sa population croître. A l'image des pays modernes, le Congo n'est pas à l'abri des catastrophes. Celles-ci peuvent subvenir à tout moment. Mais nombreuses peuvent être évitées. Pour cela il faut que notre Administration s'adapte en mettant en place des structures de veille.

Des immeubles et des ouvrages comme les ponts ont vieilli... Aucune administration aujourd'hui ne peut jurer de leur fiabilité.

Laurent Lepossi

La parabole de l'éléphant

L'intermédiaire du Ciel et de la Terre

Peu d'animaux ont captivé l'imagination humaine autant que l'éléphant qui, selon les traditions africaines est assimilé «au gros de la viande» ou encore à une colline qui marche. Ailleurs, notamment en Asie, l'appellation est plus poétique parce qu'ici, l'animal est vécu comme un proche cousin des nuages, en raison de sa haute taille et de sa couleur grise. Son barrissement comparable au grondement de tonnerre fait penser davantage à un être issu des sphères célestes. De là, est sans doute venu le mythe de l'existence supposée d'éléphants volants pourvus d'ailes, lesquels constitueraient la ligne nuageuse de l'horizon. Selon certaines mythologies, l'éléphant se place au sommet de l'Arbre de Vie qui unit le Ciel et la Terre, là d'où vient la lumière qui illumine le monde, de la cime à la vallée. Vécu comme un instrument de l'action et de la bénédiction du Ciel, il possède en lui la structure du cosmos qui le gratifie d'une perception surnaturelle des phénomènes mêmes les plus complexes ou ceux qui se déroulent dans les profondeurs abyssales.

C'est certainement en connaissance de cause que les humains, au fil des civilisations et au gré de leurs besoins, l'ont parfois utilisé comme bûcheron, ou comme machine de guerre, animal d'apparat, machine agricole et moyen de transport pour des ballades exotiques, avant de lui reconnaître de nos jours, le statut privilégié d'animal

entièrement protégé.

Pour notre patriarce, l'éléphant est un spécimen zoologique très religieux, c'est certainement le plus pieux de tous les animaux de la terre. Il sait comprendre le langage des lieux qu'il fréquente et surprend par ses réactions. Plus que l'homme, en dehors de ses deux yeux physiques observables, il dispose de trois autres yeux si petits, mais aussi si grands par leur fonctionnalité exceptionnelle : un œil frontal tourné vers le passé, un œil du feu fixé sur le présent et un troisième œil qui regarde l'avenir ; c'est l'œil de la perception transcendante. Grâce à ses différents yeux, il est le seul capable de regarder dans son for intérieur ou d'observer ce qui se trouve derrière une barrière étanche. Mon grand-père lui va plus loin en soutenant que ce quadrupède vit par anticipation chaque événement qui se déroule dans son environnement immédiat et il est rarement surpris. Au moins quelques heures avant toute catastrophe naturelle comme les tremblements de terre, tsunamis..., il est alerté par des vibrations qu'il reçoit de l'écorce terrestre et des astres. Une légende souvent racontée par les vieux nous enseigne qu'un jour, s'adressant à ses congénères, un vieil éléphant leur a dit : «chaque fois que vous me verrez courir, courez avec moi pour éviter le danger».

Jules Débel

Conseil départemental du Niari

PRIORITÉ À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION EN 2013

Le plan quinquennal 2008-2013 adopté par le Conseil départemental du Niari s'exécute normalement, malgré la densité des demandes d'une population éparpillée dans 14 districts. La plupart des projets retenus ont été réalisés, 36 autres sont en cours d'exécution tandis que plus d'une dizaine de nouveaux projets liés à l'éducation sont inscrits au budget exercice 2013 évalué à plus de 2 milliards 500 millions de francs Cfa.



Le présidium de la session

L'équité entre entités administratives a encore dominé l'avant-dernière session ordinaire du conseil départemental du Niari, malgré la diversité d'approches et d'opinions. Au moins un nouveau projet sera réalisé cette année dans chacun des quatorze districts, pour une valeur financière globale de 354 millions de francs Cfa, à raison de 25 millions par district. Il s'agit pour la plupart de la construction, réhabilitation ou de l'équipement des écoles de Londela-Poukou, Dublin, Moukomo-Kadi, Maroundou, Loufoula, Mbiribi, Ngounga, Boundji, Maba-Moubou, Mbaya. A cette priorité accordée au secteur éducatif et de la formation, conformément aux orientations du gouvernement qui consacre 2013 à l'éducation, le Conseil départemental du Niari associe d'autres réalisations de haute portée sociale.

Elles concernent l'accès aux soins de santé de qualité, à l'électricité et à l'eau potable. L'entretien et l'aménagement des pistes agricoles permettront la mobilisation efficiente de la brigade routière nouvellement acquise. Aux engins déjà acquis, seront ajoutés d'autres dont une remorque qui servira aux déplacements d'engins lourds et à chaînes sur les différents sites de travail.

Le mérite de la quatorzième session ordinaire dite budgétaire du Conseil départemental du Niari tenu du 18 au 28 février dernier, au nouveau siège du conseil aura été marqué par l'esprit de dépassement de soi, en raison du débat qui mettait face-à-face, les élus locaux de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), ceux du Rassemblement pour la majorité présidentielle (Rmp), des

autres partis de moindre envergure et des indépendants.

Un bel exemple de démocratie

Le Conseil départemental du Niari est parmi les plus « démocratiquement viables du Congo ». Il est composé essentiellement d'une trentaine d'élus de la majorité sous le label du Rmp et d'une vingtaine de l'opposition pilotée par l'Upads. Une configuration propice au débat pendant la session, qui n'a cependant pas remis en cause la priorité accordée aux intérêts des populations du département. En effet, c'est dans un climat où l'émotion se mêlait à la passion et aux règlements de comptes personnels ou politiques, à la veille des élections locales qu'a eu lieu l'avant dernière session de la mandature du conseil sous l'autorité de Jean Jacques Mouanda.

53 sur 61 conseillers, venus de 14 districts dont le plus proche de Dolisie est à une quarantaine de kilomètres, ont pu sauver l'essentiel par le vote du budget primitif qui sera suivi d'un correctif en mai prochain. Aux prises de positions des élus de la majorité et de l'opposition aux allures d'une lutte pour la survie ou la succession, le président Jean Jacques Mouanda a su se placer au-dessus de la mêlée pour trouver une proposition médiane qui a fini par mettre tout le monde d'accord. Comme d'habitude le budget voté est émiétté. Les élus regroupés en collectifs de tel district ou tel autre entendaient faire programmer obligatoirement au moins un projet pour leur district. Chacun voulait tellement repartir avec un projet pour son terroir que la proposition faite par la commission ad' hoc économie et finan-

ces relative à la répartition des 354 millions de francs Cfa affectés « aux nouveaux projets » à un seul et grand projet bénéfique au département a été balayé d'un revers de main par le plenum. Conséquence, les fonds accordés aux nouveaux projets sont divisés par 14.

Un contexte politico-économique particulier

Le budget primitif du conseil a été élaboré puis adopté dans une conjoncture peu ordinaire. Outre le terme imminent de la mandature qui fait que les élus soient plus préoccupés par leur situation personnelle pendant les prochaines élections locales, il fallait tenir compte de plusieurs autres paramètres au nombre desquels le respect des orientations du ministre de l'intérieur et de la décentralisation pour l'année en cours. Le faible niveau des recettes locales, estimé à 23% en 2012 a poussé les participants à opter pour l'achat d'un véhicule de liaison pour les «services financiers afin de régler définitivement ce problème récurrent».

En outre, l'absence du compte administratif et du compte de gestion ainsi que des annexes de rémunération du personnel et de l'inventaire n'ont pas facilité l'élaboration et l'examen du budget. Ce qui oblige le conseil de recourir à un éventuel correctif budgétaire. D'où, la recommandation sur le rapprochement entre la direction départementale du budget et la recette départementale en vue d'harmoniser les comptes. 76,32% soit 1 milliard 911 millions 594 971 du budget adopté sont consacrés à l'investissement.

Un bilan qui fait l'unanimité

L'exception de l'action du conseil départemental du Niari relève de la consécration de sa gestion participative des différents budgets, notamment ceux relatifs à la mise en œuvre des projets. Du rapport bilan des actions, il ressort que juste après la session inaugurale, une mission d'inspection est descendue dans tous les chefs-lieux de districts et autres localités pour recueillir les aspirations profondes des populations et les analyser avant d'établir une échelle de priorités. A cette époque où tout était à refaire, des projets ont été retenus par district dans le plan quinquennal d'actions 2008-2013 dont le plenum a reconnu une bonne application, même s'il a dénoncé la malhonnêteté des opérateurs qui se sont évadés



Le vote du budget

après avoir perçu les fonds.

En cinq ans, des dispensaires et des écoles ont été construits, réhabilités ou équipés. Un atelier de menuiserie implanté à Dolisie continue de fournir des tables-bancs et des bureaux aux établissements scolaires. Des forages et d'autres installations de production et de distribution d'eau potable ont été mis à la disposition des populations dans plusieurs cités dont Mbinda,

Makabana, Itsotso, Yaya, Ipini ou Mingaya. Des marchés et des auberges ont été construits, étendus ou équipés à travers le département. Pour plus d'efficacité dans son action, le conseil a opté pour l'interpellation des opérateurs économiques véreux avant d'engager des poursuites judiciaires.

Ernest Otsouanga

Océan du Nord

Pour tous vos déplacements sur l'axe Nord jusqu'à Ouesso par route.

Exigez Océan du Nord qui, depuis le 21 juin 2011, dessert tous les mardi, jeudi et samedi Boundji, Ewo et Kellé

A bord de ses luxueux bus, vous effectuez un excellent voyage.

24h00 avant le voyage aux numéros 05 521 76 78 / 06 628 88 33 ou au 22 de la rue Bouenza, face CEG de la Liberté - Talangai - Brazzaville

Océan du Nord

souhaite à tous un bon voyage

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - ProgrèsMINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE LA DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

COORDINATION TECHNIQUE

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°001-2013/PR/MATDGGT/DGGT-CT-CGMP****« Contrôle et surveillance des travaux d'électrification rurale à partir du réseau électrique national interconnecté »**

Dans le souci de résorber le déficit énergétique par la poursuite du programme de renforcement des capacités de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique, le Gouvernement de la République du Congo lance, par le présent, un avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un Ingénieur conseil devant réaliser les prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'électrification rurale à partir du réseau électrique national interconnecté.

Ces travaux comprennent :

• études détaillées des postes de transformation et des lignes ;

• construction et mise en service des lignes de transport, notamment :

- ligne 224KV : @wando-Makoua, longue de 70km ;

- ligne 11 OKV : Oyo-Mossaka, longue de 1 27km.

• lignes de transport 33KV :

- Mongo-Kamba-Hinda, longue de 25km ; - Mongo-Kamba-louango, longue de 20km ;

- Dolisie-Mvouiti, longue de 20km ; - Dolisie-Kimongo, longue de 45km ;

- Dolisie-Louvakou, longue de 20km ; - Poste Gabonais de Lékoko-Mbinda-Mayoko : 36km ;

- Loutéké-Mfouati, longue de 15km ; - Mfouati-Boko-Songho, longue de 25km ;

- Moukoulou-Mayéyé, longue de 53km ; - Mayéyé-Sibiti, longue de 33km ;

- Mindouli-Kindamba, longue de 65km ; - Djambala-Lékana, longue de 40km ;

- Ollombo-Abala, longue de 48km ; - Gamboma-Ongogni, longue de 1 2 km.

• ligne de transport 1 1 KV- Mouyondzi - Yamba, longue de 25 Km.

• construction et mise en service des postes de transformation :

- poste 220/20KV à Makoua ; - poste 11 0/20KV à Mossaka ;

- 40 postes MT F BT 33/0,4KV ; - 2 postes MT/BT 11 /0,4KV.

• construction de 1 29km de réseau BT 400V, 1 29km de réseau d'éclairage public et pose de 1400 luminaires sur poteaux.

• construction de logements pour le personnel d'exploitation des postes 220/20KV à Makoua et 11 0/20KV à Mossaka (6 logements).

• formation du personnel sur site.

• les services, etc.

I- Objectifs de la mission :

La présente mission a pour objectifs de :

- assurer la coordination et l'administration du contrat des travaux ;

- vérifier et approuver les études et les plans d'exécution élaborés par l'entrepreneur ;

- participer à la réception en usine des équipements ;

- procéder au contrôle technique et au suivi des travaux d'exécution sur site ;

- assurer la coordination des essais de mise en service ;

- assurer la formation des cadres et agents dans l'exploitation et la maintenance des lignes et postes THT ;

- élaborer les rapports périodiques du chantier.

II- Financement :

Budget, volet investissement de l'Etat congolais, exercices 2013 -2014.

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°002-2013/PR/MATDGGT-CAB-DGGT-CT-CGMP**

Le Gouvernement de la République du Congo lance, par le présent, l'avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un bureau ou consultant devant réaliser l'étude pour la réhabilitation de la route Epena - Impfondo - Dongou, dans le Département de la Likouala.

Objet de l'étude:

La présente étude consiste à :

- organiser une opération de cantonnement sur toute la largeur de l'emprise : elle permettra de restituer les paramètres géométriques de la route (emprise totale) et donner ainsi une visibilité et une accessibilité aux ouvrages d'art principaux et annexes ;

- organiser une campagne de mesures des déflexions étendue uniquement aux parties visiblement intactes ou faiblement détériorées de manière à déterminer les portances de la structure de la chaussée et partant, la définition de la nature des travaux à prescrire;

L'étude aboutira à la production du dossier technique qui servira de base à l'administration pour l'élaboration du dossier d'appel d'offres pour les travaux.

Pour cela, l'étude couvrira :

- l'étude topographique ; - l'étude géotechnique ;

- l'étude hydraulique et hydrologique ; - l'étude de l'impact environnemental ;

- l'étude d'avant projet sommaire ; - l'étude d'avant projet détaillé ;

- l'élaboration du dossier technique et du cadre de devis estimatif et quantitatif.

II- Financement:

Budget, volet investissement de l'Etat congolais, exercices 2013- 2014.

III- Maîtrise d'ouvrage :

le Maître d'ouvrage est l'Etat congolais

le Maître d'ouvrage délégué est le Ministère de l'aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux (MATDGGT).

IV-Composition des dossiers :

Les bureaux d'études ou consultants intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante :

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux**(Cellule de gestion des marchés publics, 2ème étage) sise Boulevard Denis Sassou****N'Guesso, centre-ville en face de l'ex Cinéma VOG. Tél. (+242) 22 281 35 78 ; BP : 1 127 ;****Fax : (+242) 22 283 54 60 ; E-mail : contacte.qrandstravaux.orq - Brazzaville, République du Congo.**

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation ;

N°220 du 5 mars 2013 - Le Patriote**III. Maîtrise d'ouvrage :**

- le Maître d'ouvrage est l'Etat congolais ;

- le Maître d'ouvrage délégué Ministère de l'aménagement du territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux (MATDGGT).

IV. Composition des dossiers :

Les bureaux de contrôle intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante :

Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2^{ème} étage),**Boulevard Denis Sassou N'Guesso (en face de l'ex-cinéma VOG), Centre-ville,****Tél. : +242 06 871 60 20, Fax : +242 08 26 38 28 57, BP : 1127,****E-mail : contactegrandstravaux.orq, Brazzaville, République du Congo.**

Les dossiers de candidatures devront comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation ;

- une note de présentation du bureau de contrôle faisant ressortir les informations ci-après :

• l'expérience générale du candidat ;

• les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années ;

• la capacité financière (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;

• toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V. Critères de pré-qualification :

Les critères de pré-qualification du bureau de contrôle porteront sur : la lettre de motivation ;

l'expérience générale du candidat ;

l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées ;

la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une banque.

VI. Présentation des dossiers :Les dossiers devront être rédigés en français et présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à **Monsieur le Ministre de l'aménagement du territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage)** avec la mention suivante :**« Prestations de surveillance et de contrôle des travaux d'électrification rurale à partir du réseau électrique national interconnecté ».****« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »****VII. Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification:**Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point IV au plus tard le **02 Avril 2012, à 13 heures 30 minutes (heure locale)**. Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le 17 Avril 2012 et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

VIII. Informations complémentaires :Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (Termes de Référence) à la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage)**, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures ou sur les sites : www.grandstravaux.orq et www.armpcongo.org.

Fait à Brazzaville, le 21 Février 2013

Par ordre, l'Assistant du Ministre

Pr. Placide MOUDOU DOU

- une note de présentation du bureau d'études ou consultant faisant ressortir les informations ci-après :

• les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années ;

• la capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;

• toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V- Critères de pré-qualification :

Les critères de pré-qualification du bureau d'études ou du consultant porteront sur :

l'expérience générale du candidat ;

l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées ;

la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

VI-Présentation des dossiers :Les dossiers seront présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à **Monsieur le Ministre de l'aménagement du territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage)** avec la mention suivante :**« L'étude pour la réhabilitation de la route Epéna - Impfondo - Dongou, dans le Département de la Likouala »****« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »****VII- Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification:**Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point IV au plus tard le **02 Avril 2013 à 13 heures 30 minutes (heure locale)**. Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le **17 Avril 2013** et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.**VIII- Informations complémentaires :**Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage)**, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures ou sur les sites web : www.grandstravaux.orq et www.armpcongo.org.

Fait à Brazzaville, 21 Février 2013

Par ordre, l'Assistant du Ministre

Pr. Placide MOUDOU DOUSite: www.lepatriote-congobrazza.com ; E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - ProgrèsBP : 1 127 ; Fax : (+242) 22 283 54 60 ; E-mail : contact_grandstravaux.ora - Brazzaville,
République du Congo.MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE LA DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

COORDINATION TECHNIQUE

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°004-2013/PR/MATDGGT/CAB/DGGT-CT-CGMP**

Le Gouvernement de la République du Congo lance, par le présent, l'avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un cabinet ou consultant devant réaliser l'étude pour la construction du système d'alimentation en eau potable (SAEP) de la localité de Sibiti, dans le Département de la Lékoumou.

I- Objet de l'étude :

La présente étude a pour objectifs de produire les dossiers techniques pour la réhabilitation de l'usine existante et extension ou construction d'une nouvelle usine de traitement d'eau à Sibiti.

L'étude aboutira à la production du dossier technique qui servira de base à l'administration pour l'élaboration du dossier d'appel d'offres pour les travaux.

Elle sera composée de :

- l'étude préliminaire (APS) ;
- l'avant projet détaillé (APD) ;
- du dossier d'appel d'offre (DAO)

L'étude sera basée sur :

- la collecte des données ;
- la reconnaissance des lieux ;
- l'identification des ouvrages et équipements à réhabiliter ; la réalisation des métrés ;

la réalisation des études topographiques, géotechniques, hydrauliques, dimensionnement des ouvrages et équipements ; l'élaboration des plans et détails des ouvrages

- l'élaboration des dossiers techniques.
- la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social

ii- Financement —

Budget d'investissement de l'Etat congolais, exercice 2013. in- **Maîtrise d'ouvrage :**

- le Maître d'ouvrage est l'Etat congolais ;
- le Maître d'ouvrage délégué est la Délégation générale aux grands travaux (DGGT).

iv- Composition des dossiers :

Les bureaux d'études ou consultants intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante : **Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2ème étage) sise Boulevard Denis Sassou N'Gusso, centre-ville en face de l'ex Cinéma VOG, Tél. : (+242) 22 281 35 78 ;**

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les éléments suivants :
une lettre de motivation ;
une note de présentation du bureau d'études ou consultant faisant ressortir les informations ci-après :

- les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années ;
- la capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;
- toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V- Critères de pré-qualification :

Les critères de pré-qualification du bureau d'études ou du consultant porteront sur :
- l'expérience générale du candidat ;
- l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées ;
- la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

vi- Présentation des dossiers :

Les dossiers seront présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à **Monsieur le Ministre de l'aménagement du territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage)** avec la mention suivante :

**« l'étude pour la construction du système d'alimentation en eau potable (SAEP) de la localité de Sibiti, dans le Département de la Lékoumou »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

VIII- Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification:

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point IV au plus tard le **03 Avril 2013, à 14 heures 30 minutes (heure locale)**. Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés. Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le **18 Avril 2013** et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

V111- Informations complémentaires :

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage)**, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures ou sur le site web : www.grandstravaux.org.

Fait à Brazzaville, le 21 Février 2013

Le Ministre

Jean Jacques BOUYA

REPUBLIQUE DU CONGO**INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES
COMITE EXECUTIF**

**B.P 2116 Brazzaville, 7ème étage Immeuble de l'ARC, Tél : 00 242
06 604 71 77 ; itiecongo@yahoo.fr**

**AVIS DE SOLLICITATION A
MANIFESTATION D'INTERET****« Recrutement d'un Conciliateur Indépendant pour la rédaction
du cinquième rapport de réconciliation ITIE CONGO »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans le budget de l'année 2013, un montant pour le financement des activités du Comité Exécutif de l'ITIE. Le Comité ITIE se propose d'utiliser une partie dudit montant pour financer les services de consultant ci-après : **Recrutement d'un Conciliateur Indépendant pour la rédaction du cinquième rapport de réconciliation ITIE CONGO.**

L'objectif de la mission est de réconcilier, au titre de l'exercice 2012, les paiements faits à l'Etat ou ses démembrements par les sociétés extractives avec les recettes issues de ces sociétés et constatées au Trésor Public, **La durée de la mission est de trois (03) mois, y compris la soumission du rapport final.**

2. Le Comité Exécutif de l'ITIE, invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent faire parvenir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour

exécuter les services demandés (références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, etc.).

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

3. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné suivant les normes internationales et en accord avec les règles de l'ITIE.

4. Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, aux adresses ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 15 h 00.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique aux adresses ci-dessous, au plus tard, **le mercredi 20 mars 2013** :

**INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES
COMITE EXECUTIF**

**Brazzaville, 7ème étage Immeuble de l'ARC ; Courriel :
itiecongo@yahoo.fr**

Brazzaville, le 28 Février 2013

Le Président exécutif

Florent Michel OKOKO

Zone économique industrielle de Maloukou

QUATRE USINES BIENTÔT FONCTIONNELLES

Des seize usines prévues sur le site de la zone économique industrielle de Maloukou, quatre ont déjà atteint le seuil de 80% de niveau d'exécution du chantier. Il ne reste plus qu'à terminer l'installation des infrastructures. L'échéance de fin mars 2013 fixée pour la livraison de ces quatre premières unités pourra être respectée, malgré la forte pluviométrie et l'état de défectuosité de la route, dont cinq kilomètres seulement sur la trentaine qui couvre la distance située entre Ignié et Maloukou sont bitumés.



M. Carlos Andrad présentant le projet

Il s'agit des usines de fabrication des tôles métalliques galvanisées (tôles bacs) capable de produire 250 tonnes par jour, des tubes de P.V.C., de rotomontage (pièces de rechange des machines des usines pare-choques et carrosse-

ries de véhicules) et des dalles préfabriquées. La mission de presse qui a visité ce chantier le 27 février dernier a eu l'occasion de constater l'avancement remarquable des travaux exécutés par l'entreprise brésilienne ASPERBRAS, avec pour directeur du projet M. Carlos Andrad. Selon ce dernier, les travaux se déroulent normalement depuis le début. Environ 400 Congolais et 80 expatriés sont employés dans ce chantier. Ils continuent de travailler d'arrache-pied pour se conformer au planning de réalisation de ce projet, qui prévoit la livraison de la deuxième et troisième série d'usines avant fin décembre 2013. Il sied de rappeler que le programme prévisionnel de livraison selon les secteurs se présentait comme suit :

Juillet 2013, usine d'emballage de peinture et de mortier, usine de câble galvanisé ainsi que les 4 magasins de stockage.

Septembre 2013, livraison de l'usine de métal mécanique, de pivot central et de sanitaire en céramique ;

La dernière livraison en décembre 2013 sera constituée par l'industrie de briques et celle des tuiles céramiques ainsi de la chambre froide frigorifique.

Les matières premières de ces usines proviendront dans un premier temps de l'étranger avant d'envisager leur fabrication sur place.

Les différents matériaux de construction et bien d'autres produits de cette zone indus-



Maquette de la zone économique industrielle de Maloukou



Unité de fabrication de tôles bacs

trielle sont destinés au marché national. On estime à 350 le nombre de personnes qui seront employées par ces usines. A côté de ces emplois directs, il y a une perspective de 7.000 emplois indirects.

Outre les bâtiments abritant les différentes composantes industrielles implantés sur une zone s'étendant sur une superficie estimée à 654.273 m², la zone économique industrielle de Maloukou comprendra aussi un bloc administratif d'une superficie de 28.000 m², un hôtel et un centre de formation pour renforcer les capacités des personnels de cette zone, sans oublier le centre commercial et l'héliport.

Rappelons que le lancement des travaux par le président de la République avait eu lieu le 7 août 2012. Ce projet structurant s'inscrit dans le cadre de la réalisation des zones économiques spéciales

D.M.

INCROYABLE ACCOMMODATION DES CONSOMMATEURS A LA FLAMBÉE DES PRIX

La situation est inédite. Dans une résignation inexplicable, les Congolais subissent sans broncher la montée vertigineuse des prix qui soumet plusieurs familles à une cure d'amaigrissement des plus inquiétantes. Les bonus officiels sur la hausse du SMIG et la levée des mesures restrictives sur les salaires expliqueraient-ils le calme olympien affiché face à la surenchère ? Entre-temps, les prix ne font que galoper sur le marché. Se nourrir, se soigner et se déplacer à Brazzaville sont devenus un véritable chemin de croix pour le citoyen lambda, obligé de battre le pavé pour espérer déguster le dévastateur croupion huileux de dinde arrosé de bière locale. Un mélange détonnant aux conséquences sanitaires certaines. Difficile de croire qu'il existe réellement un organe régulateur des prix dans le pays.



Les étals d'un marché où les prix ne font que galoper

À première vue, ce qui surprend, c'est la flambée tolérée des prix, alors que le phénomène est fortement

recusé sous d'autres cieux. Grâce aux médias de plus en plus présents et opérationnels, les auditeurs et téléspectateurs

suivent l'évolution politique, économique et socioculturelle de chaque pays et la compare avec celle de leur propre pays. Voyager n'est plus nécessaire pour savoir ce qui se passe chez le voisin et même au-delà des mers.

La radio et la télévision permettent aujourd'hui de visiter certains pays sans y être physiquement.

C'est ainsi que quotidiennement l'on apprend que dans tel ou tel pays, les populations s'insurgent contre la hausse du prix du kilo de lait, de sucre, du riz, du litre d'huile ou de pétrole. Loin d'être fantaisistes, ces revendications sociales traduisent une volonté de lutter contre la vie chère.

Contrairement à ce qui se fait ailleurs en Afrique, les responsables des nombreuses associations congolaises des consommateurs préfèrent tous des baratins laudateurs sur les fonctions de présidents sans chercher à traduire dans les faits dans les différents secteurs vitaux de la société, des comportements nouveaux apparaissent, tandis que les prix flambent.

Le pain est transporté sur des motocyclettes dont les caisses destinées à cet effet lèchent les poubelles pleines d'ordures ménagères que des pousse-pousseurs cagoulés mettent en circulation dans les rues de la ca-

pitale. Aujourd'hui, les taximen ont contaminé les tenanciers des boucheries. Les premiers ont fait passer le prix de la course de 700 à 1.000 Fcfa sans que le prix du carburant n'augmente à la pompe. Les seconds ont juste besoin d'un petit tableau et d'un peu de craie pour majorer chaque matin le prix de leurs produits congelés. Le kilo de poisson de mer communément appelé « moseka » coûte actuellement 2.200 Fcfa au lieu de 2.000 Fcfa. Même constat dans les magasins d'alimentation où la fluctuation des prix est évidente d'une journée à l'autre. Il suffit de visiter les magasins situés sur l'avenue de France, entre la maison commune de Poto-Poto et l'avenue Marien N'Gouabi pour s'en convaincre. Le pack d'eau minérale comprenant huit petites bouteilles de 0,33 l chacune est passé de 1.800 à 2.000 Fcfa. Le pot de yaourt est vendu 250 Fcfa alors qu'il coûtait 225 Fcfa au début de cette année. L'inédit se situe dans la rue avec les vendeurs d'arachides qui défient les éleveurs du village agricole de Nkouo en vendant désormais l'œuf à 200 Fcfa au lieu de 150. A noter que trois œufs à Dakar coûtent 75 Fcfa. La liste est longue de ces produits dont la majoration se fait à un rythme qui perturbe dangereusement le portefeuille familial.

Dans les pharmacies, la situation n'est guère luisante. La santé n'a pas de prix certes, mais il semble que certains pharmaciens utilisent cette maxime pour déplumer des patients pris au collet par la maladie. La disparité des prix des médicaments d'une pharmacie à une autre est notoire. Cependant, lorsque les patients infortunés se rabattent vers les pharmacies à ciel ouvert qui squattent les trottoirs, la répression des agents de l'ordre est sans pitié. De toute évidence, ces patients n'ont d'autre choix que d'acheter ces médicaments de la rue qu'ils trouvent peu coûteux, malgré leur nocivité avérée. A moins de multiplier des génuflexions pour implorer la guérison divine ou d'avaler des potions amères et infectes de charlatans véreux.

En définitive, la hausse des prix est la parfaite illustration d'une dépendance alimentaire extérieure. Les Congolais ne produisent pas en abondance ce qu'ils consomment. C'est ce qui explique la cherté des produits carnés et halieutiques importés de l'étranger. Si le sac de fofou est passé de 30.000 à 50.000 Fcfa, c'est parce que notre production est encore faible. L'une des solutions pour le rabattement des prix, passe, en plus du contrôle par des organes de régulation assermentés, par l'intensification de la production agropastorale. Mais là encore, il est question de volonté politique pour traduire les slogans en actes.

Dieudonné Békas

LE CONGO ENTRE XÉNOPHILIE ET XÉNOPHOBIE

La génération actuelle est-elle en train de battre en brèche l'hospitalité légendaire du peuple congolais qui a toujours vécu avec un bonheur non dissimulé le métissage tant physiologique que culturel opéré dans le pays depuis l'époque coloniale ? Certains comportements, qu'affichent sans vergogne quelques uns de nos concitoyens inclinent à croire que l'étranger n'est plus le bienvenu dans notre pays. Et pourtant...

C'est devenu une triste rengaine, une formule répétée à tout propos, un refrain apparemment banal mais en réalité d'une redoutable cruauté : « Zaïrois, Wara » entend-on de plus en plus. Par zaïrois on désigne bien entendu le congolais originaire de la République Démocratique du Congo, ainsi étiqueté parce que son pays (sous l'impulsion du maréchal Mobutu), avait décidé de porter, de 1971 à 1997, le nom de Zaïre, dissonnant aux oreilles des Occidentaux et, curieusement, barbare pour les peuples voisins qui assimilèrent alors cet immense Etat de 2.345.000km² à une boîte de Pandore, responsable de tous les maux se déversant sur les pays limitrophes. Le pays est certes redevenu la République Démocratique du Congo mais les habitudes, comme on dit, ont la peau dure. Par Wara c'est la légende de l'installation des tout premiers ressortissants de l'Afrique de l'Ouest (Sénégalais, Maliens, Guinéens, Ghanéens, Nigériens, Ivoiriens, etc.) qui est constamment revisitée de la manière la plus caricaturale. Ces pionniers très entreprenants mais munis d'une connaissance des plus limitées de la langue française aimaient dire « wara » pour dire « voilà » quand ils estimaient que le vêtement qu'ils proposaient allait bien à leur client. Aujourd'hui, ce fameux « wara » qui a traversé les décennies est devenu, aux yeux des autochtones, le signe autant d'un envahissement que d'une tendance permanente à l'escroque-

rie et à diverses pratiques illicites.

Un procès puéril et dérisoire

Ce sont donc surtout ces deux « catégories » de personnes qui demeurent la cible principale de la haine du Congolais moyen, un râleur capable d'en vouloir à la terre entière pour ses échecs personnels qu'il leur impute sans le moindre discernement. C'est une sorte de xénophobie bien-pensante puisqu'il y a dans le lot de ces râleurs des cadres qui de surcroît se disent intellectuels. Dans leur esprit, si quelque chose ne tourne pas rond, ce n'est pas notre faute à nous-mêmes mais celle de l'étranger qui nous veut tant de mal. Il est vrai que certains étrangers se livrent, dans notre pays, à des actes condamnables et même tout à fait criminels. Ainsi déplorent-on certains comportements qui se résument par des vols à main armée, des braquages, des viols, des assassinats, une évasion fiscale soigneusement organisée et une prostitution qui frise l'indécence. Cependant, ces sujets étrangers n'ont pas le triste apanage de ces actes crapuleux où de nombreux compatriotes excellent. Il n'est donc pas normal de les accuser de tous les maux, de faire de l'intitulé de leur nationalité une injure. Cette propension à crier au zaïrois comme sous d'autres cieux on criait au loup et peut-être comme on criait naturellement au léopard ou au lion mérite moins notre attention que le syndrome qu'il révèle. Incarnant en effet ce que nos

voisins appellent le « déni congolais », cette tendance constitue un mélange d'isolationnisme, de repli sur soi et de complexe de supériorité, les trois matrices du déclin. Sans oublier un refus hystérique de toute forme de rigueur langagière, dernier marqueur de cette dépravation outrancière qui, au cours de ces dernières années, a abruti nos enfants et ravagé nos mœurs, les Congolais, du moins une partie d'entre eux, font face à un terrible mascarade d'acculturation. Car ce qui se passe là est contraire à notre tradition légendaire d'hospitalité, de bienséance, de décence et de politesse.

Essayons de réfléchir

Les valeurs d'amour du prochain, de tolérance et de coexistence pacifique figurent pourtant en bonne place dans le panthéon personnel de ce peuple congolais dont une partie n'arrive pas à accepter des déconvenues dans sa vie et attribue tous ses déboires à la présence de l'autre, en l'occurrence de l'étranger. Ces compatriotes savent-ils qu'aucun peuple, désireux de se développer, ne saurait vivre en autarcie tant intellectuelle, sociale qu'économique ? Sommes-nous capables d'effectuer, seuls, tous les petits boulots, parfois dégradants mais combien utiles à la société qu'effectuent quotidiennement les ressortissants de la République Démocratique du Congo ? Cette réalité si tangible a été de tout temps un frein aux envolées xénophobes de l'extrême-droite européenne qui, comme chacun sait, surfe sans discontinuer sur les problèmes relatifs au chômage dont on attribue la cause à la présence sur le vieux continent d'une immigration africaine de plus en plus en forte. Méditons sur cette allure de ville morte que prennent nos principales villes le vendredi, jour de prière par excellence pour les musulmans. Souvenons-nous de la mesure prise il y a près de trente ans, sous le régime Yhombi Opango, d'expulser ces fameux waras et de faire émerger, comme par un coup de la baguette magique, une nouvelle race de commerçants, congolais cette fois-ci. Pensons au destin qui fut réservé à ces curieux marchands et à leurs boutiques qui fermèrent les unes après les autres, abandonnant à leur triste sort une clientèle qui n'en demandait pas tant ! De grâce, finissons-en avec l'idéologie de l'étranger et son ombre, de ce pessimisme excessif, de cette sinistrose qui nous enfonce dans l'ornière. Vivons l'immigration comme une chance et non comme un handicap, tout en restant prudent en toutes circonstances, car les sujets étrangers doivent pour leur part fournir les efforts nécessaires pour mériter l'hospitalité et la confiance du peuple congolais, en vue d'une cohabitation sereine et harmonieuse.

Aimé Raymond Nzango

Humeur

8 MARS OU L'OFFICIALISATION DU SOPÉKA

« **S**ombéla nga ! » (achète moi !), « pesa nga ! » (donne moi !), « kabela nga ! » (prête moi !)... Ces slogans seront encore à la une ce 8 mars à l'occasion de la journée internationale de la femme. Dans les administrations publiques et privées, les femmes revendiqueront des cadeaux divers. Dans les foyers, ce sera le même refrain : bière, pagnes, chaussures, bijoux, repas copieux en plein air et sortie en boîte au frais du mari qui doit toujours dépenser même lorsqu'il s'agit de la journée de la femme.

Certes, c'est un jour anniversaire. Il est possible à l'homme d'offrir à sa dulcinée une fleur, un petit cadeau, mais quand même, n'est-il pas possible qu'exceptionnellement ce jour là, la femme convie son Jules à un repas dans un restaurant ou à une soirée récréative. Pourquoi l'initiative de l'action doit-elle toujours venir de l'homme, alors qu'il le fait presque toute l'année ?

Ce 8 mars, rare sera la femme qui fera la bonne surprise à son conjoint. Nombreuses exigeront que ces derniers vident leurs poches pour prouver qu'ils aiment, sinon le chantage prendra le dessus sur la raison. Elles ont plusieurs arguments pour obtenir ce qu'elles veulent, dont un de taille face auquel aucun homme ne peut résister : leur féminité innocente capable de transformer un lion courroucé en agneau docile.

Evidemment, certains hommes n'attendent que de pareilles occasions pour s'éclater, surtout ceux qui assimilent les conquêtes féminines à des trophées de chasse. Après la Saint-Valentin, quelle aubaine d'enchaîner avec une journée décrétee pour honorer la femme ! Alors, ils tendent des pièges. Toute femme qui quémande la bière l'aura. Celle qui exigera des pagnes les aura. Même des bijoux et des billets d'avion. Mais attention, qui a bu remboursa en nature. Tel est souvent le slogan en pareille circonstance, édulcorant le contenu officiel d'une journée qui transforme plusieurs femmes en esclaves sexuelles de leurs bienfaiteurs.

Le 8 mars ne devrait pas être une occasion supplémentaire de chosification de la femme, mais plutôt une façon d'affirmer sa personnalité. Or, rien n'indique encore que celle-ci ait réellement prise la décision de se débarrasser des oripeaux de la soumission qui la maintient au bas de la hiérarchie sociale. Plusieurs femmes se complaisent encore dans des seconds rôles qu'elles obtiennent parfois en vendant leur charme si elles n'acceptent pas l'humiliation du viol consentant et lucratif.

A la faveur d'une telle journée mémorable, il serait souhaitable de voir les femmes aborder les violences qu'elles subissent de la part des hommes et d'autres questions comme la révision du Code de la famille congolaise dont la caducité en de nombreux points les ravale au rang d'objet sexuel.

Les femmes savent que le montant de la dot autorisant le pré-mariage n'est pas respecté. Mais elles se taisent et acceptent le diktat des parents assoiffés d'argent qui s'enrichissent à leurs dépens. Certaines acceptent de s'affubler de l'étiquette de 1^{er}, 2^{ème}, ou 3^{ème} bureau comme si ce statut d'épouse complémentaire était le signe d'une réussite sociale. Ainsi, elles acceptent de convoler en justes noces avec des hommes déjà mariés sous le régime monogamique, brisant du coup l'élan de solidarité féminine qui devait les dresser contre des hommes sexuellement insatiables et dégoûtants. Elles oublient, qu'elles sont à la merci de quelques obsédés sexuels qui les tiennent en laisse.

Parfois, on a l'impression que les femmes acceptent volontairement la domination des hommes. Tenez ! Dans les partis politiques, elles sont encore nombreuses les femmes qui pensent que leur place se trouve au protocole et dans les groupes d'animation. C'est pourquoi misant sur leur naïveté, l'homme utilise la question du genre comme un leurre pour les assujettir davantage. A qui la faute ?

Mwana Mboyo

Epidémie de choléra à Pointe-Noire

UN NOUVEAU PLAN DE RIPOSTE EN VIGUEUR

Les spécialistes sont formels. L'évolution constante des cas de choléra depuis six ans environ donne à penser que cette maladie est devenue endémique dans la localité de Pointe-Noire. Au regard de cette situation qui menace dangereusement la vie de la population, le ministre de la santé et de la population François Ibovi a effectué du 1^{er} au 4 mars 2013, une visite de travail dans ce département. Au cours des différentes réunions de crise qu'il a présidées, outre le nouveau plan de riposte qui a été adopté, une commission départementale de crise renforcée a été également installée.



Un malade transféré au site de l'hôpital de Loandjili

Au 1^{er} mars 2013, sur 320 cas de choléra admis dans les sites, les femmes représentent à elles seules 61%. Depuis novembre à ce jour, il y a eu 10 décès. Plus de la majorité des personnes porteuses du vibron arrivent généralement dans les sites d'accueil pratiquement déshydratées. Le site de l'hôpital de Loandjili reçoit au moins 10 à 20 cas de choléra par jour. Cette situation qui se révèle gravissime

nécessite aujourd'hui l'extension du site de Loandjili. Les piques qui connaît cette maladie à Pointe-Noire ces derniers temps, alors qu'il ne pleut pas depuis près d'une semaine, donne matière à réflexion. A juste raison pourrait-on dire, car il est admis que cette maladie résulte des pluies diluviennes qui se sont abattues en fin d'année 2012 et en début de l'année en cours. La commission départementale

de crise de son côté attribue cette flambée des cas de choléra à l'insalubrité abyssale qui caractérise la ville de Pointe-Noire d'une part, au mauvais fonctionnement du système d'alerte ; au problème de gestion des données pour une bonne prise de décision et à l'incapacité des spécialistes en bactériologie de diagnostiquer à temps l'épidémie, de l'autre. Des mesures préventives prises dans ce cadre, se sont ainsi révélées inopérantes. Cette persistance montre que les foyers de l'épidémie demeurent toujours actifs et nécessitent de ce fait des mesures de grande envergure. La plupart des malades viennent des secteurs de Tchignouka, Saint pierre, quartier Culotte, KM 4 et de la case du parti. De tous ces foyers épidémiologiques, celui du cours d'eau Tchignouka bat tous les records des cas de malades de choléra admis dans le site. C'est ce qui justifie, la création d'une commission interministérielle qui devra réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour éteindre tous les foyers de l'épidémie de choléra à Pointe-Noire. Notons que celle-ci sévit dans cette localité depuis le mois de novembre 2012. Cette



Quelques malades dans la salle d'isolation

commission est présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du portefeuille public. Elle comprend les ministres de la santé et de la population, de l'intérieur et de la décentralisation, de l'énergie et de l'hydraulique, de l'aménagement du territoire, de la communication et de la jeunesse. Il y a également les ministres de la défense, des affaires sociales, de l'agriculture et de l'élevage.

En attendant les mesures vigoureuses qui seront prises par ladite commission interministérielle, la commission départementale de crise préconise dans son plan de riposte de prendre gratuitement en charge toutes les affections diarrhéiques en période épidémiologique ; de remettre en l'état l'incinérateur en panne ; d'intensifier des mesures d'assainissement, d'hygiène et de traitement de l'eau. Pour ce faire, la commission de crise se propose de mettre en œuvre un plan d'éducation communautaire en vue d'amener les populations

riveraines à renoncer à faire les déjections à l'air libre ou dans l'eau et d'abandonner le phénomène « d'hélicoptère » qui consiste à déféquer dans un sachet et de le balancer par la suite dans la nature. En cas de pluie, toutes ces impuretés sont ramenées dans les habitations par le ruissellement des eaux. L'épidémie de choléra à Pointe-Noire devient de plus en plus préoccupante eu égard à la forte fréquence de nouveaux cas et au pourcentage de létalité estimé à plus de 3,5%. Pour mémoire, en 2007, sous le haut patronage de Isidore Mvouba, alors premier ministre, une commission interministérielle avait été créée pour gérer justement une épidémie de choléra dans la même ville de Pointe-Noire. Il faut donc éteindre définitivement ce foyer de choléra aux conséquences dramatiques sur l'image de la ville.

Alexandre Mwandza

Santé/Kouilou

LE CSI DE LOÉMÉ NANGAMA OUVRE SES PORTES SANS ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS

La quête de l'augmentation de l'offre de santé dans notre pays se renforce chaque jour qui passe. L'inauguration du centre de santé intégré (CSI) de Loémé Nangama, district de Hinda (Kouilou), le 23 février 2013 en est une preuve tangible. Financé à hauteur de 277.300.110 FCFA, équipement non compris, ce bâtiment a été réalisé en six mois par l'entreprise Miambanzila. C'est un bâtiment sans équipement approprié qui a ouvert ses portes à la population.

Bâti sur une superficie de 650 m², le CSI de Loémé Nangama comprend 13 salles, au nombre desquels figurent entre autres : les services de consultation curative et prénatale ; une pharmacie, un laboratoire, une salle d'accouchement et deux salles d'hospitalisation pour hommes et femmes. En plus de ce bâtiment technique, il y a deux logements d'astreinte destinés au Chef de centre et à la sage-femme qui seront logés dans l'enceinte du Centre.

Ce CSI est doté d'une ambulance neuve qui met ainsi un terme au transport des malades par des moyens inappropriés, d'un forage devant fournir de l'eau potable aux malades et des panneaux solaires pour garantir une électricité plus ou moins stable au CSI. Cependant, l'équipement qui devrait donner à ce joyau toute sa notoriété n'épouse pas les exigences d'une structure qui se veut moderne. Il s'agit d'un équipement totalement révolu. La visite guidée qui a été orga-



nisée après la coupure du ruban symbolique par Mme la ministre des affaires sociales Emilienne Raoul a permis à chacun de découvrir avec amertume le sous-équipement du Centre. Le laboratoire qui est un des points nodaux d'une structure hospitalière, ne dispose en tout et pour tout que de deux microscopes vétustes, quelques éprouvettes et tubes entassés dans une cuvette comme de vulgaires

objets. Les lits et les matelas installés dans ce CSI sont ceux qui sont vendus dans les coins de rue du Congo et donc pas conformes aux équipements destinés à une structure sanitaire, digne de ce nom. Les villas d'astreinte n'ont pas été équipées. Au regard de ce décor contrasté, un technicien du ministère de la santé et de la population, a tout simplement déclaré en privé que ce CSI nous

a été remis vide. Il nous revient donc le devoir de l'équiper. Pourtant, le projet a reçu pour l'ensemble des 13 CSI retenus pour être construits et ou réhabilités la coquette somme de 2.437.815.488 FCFA. Le budget de l'équipement était fixé à la somme de 601.049.595 FCFA, soit un peu plus de 46 millions de FCFA par CSI.

Le programme de formation de plus de 650 agents de santé prévoyait un montant de 283.586.946 FCFA.

Ce financement a été acquis dans le cadre du projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (PARSEG-D) dont le gouvernement gérait en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD). Si le bâtiment du CSI de Loémé Nangama est dans une large mesure conforme au plan élaboré, son équipement en revanche est largement en dessous des moyens consacrés à cet effet. De notoriété publique, il est établi qu'un bâtiment d'hôpital bien que construit selon les règles de l'art, ne sert à rien s'il n'est pas équipé avec du matériel adéquat. C'est le cas du CSI de Loémé Nangama.

Espérons néanmoins que le vrai matériel suivra la cérémonie d'inauguration.

Qu'à cela ne tienne, la cérémonie inaugurale qui ressemblerait à un non évènement pour la population, a été placée sous le haut patronage de la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul.

Elle avait à ses côtés, outre le Préfet du Kouilou, Fidèle Dimou, le représentant du ministre de la santé et de la population, le Directeur Général de la santé, le Pr Elira Alexis Dockekias. Dans son mot de circonstance, Mme la ministre a indiqué en substance que ce projet est la matérialisation du point 7 du programme du Président de la République dans lequel, « il s'engage à ériger dans les villages de plus de 1000 habitants, un Centre de santé intégré ; former un plus grand nombre de personnels de santé et rendre accessibles à tous, les soins de santé et les médicaments. »

L'inauguration officielle du CSI de Loémé Nangama est le dernier des 13 centres qui ont été réalisés dans le cadre du PARSEG-D. Ce projet arrive à échéance, le 31 décembre 2013.

Irma Patriciat Oko

« Epopée de Brazza »

DE NOUVELLES ARCHIVES AU CENTRE D'UNE EXPOSITION

L'ambassade d'Italie au Congo et le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza organisent conjointement une exposition intitulée : « L'Epopée Savorgnan De Brazza, un voyage en image ». Elle se déroulera du 9 mars au 9 mai 2013 dans les espaces dudit Mémorial et sera couplée de la présentation du livre catalogue qui accompagnera cette exposition. Prélude à cet événement, les journalistes congolais et étrangers présents à Brazzaville à l'occasion du festival « Etonnants Voyageurs », ont eu droit le 15 février dernier à une présentation en avant première de ces différents documents dans les mêmes espaces, pour leur permettre d'avoir un aperçu sur cette exposition.

Acette occasion, la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Bélanda Ayessa et l'Ambassadeur d'Italie au Congo Nicolo Tassoni Estense ont édifié l'auditoire sur « L'Epopée Savorgnan », autrement dit la présentation d'une tranche de l'histoire en images, appuyée par des notes de voyage. En effet, les archives de Rome ont reconstitué les documents de la troisième expédition de Pierre Savorgnan de Brazza, à travers les 16 carnets de journal de voyage au jour le jour, de 1883 à 1885. C'est son frère cadet, le nommé Giacomo Savorgnan de Brazza, naturaliste, ethnographe et photographe de l'expédition qui est l'auteur de ces carnets. Plus de quarante photos de l'époque, en grande partie inédites, agrandies et commentées, choisies parmi les 88 du fonds photographique Giacomo Savorgnan de Brazza, sortis de l'oubli



Bélanda Ayessa et Nicolo Tassoni Estense

du temps, seront exposées pour la première fois dans la capitale congolaise. L'exposition de ces documents sera rendue possible

grâce à l'ambassadeur d'Italie au Congo, qui a pensé ajouter à cet important pôle de culture et de mémoire qu'est le mémorial,

quelque chose de nouveau. « C'est presque une opération de dépoussiérage qu'a réalisé M. l'Ambassadeur, puisque les photos présentées sortent des archives publiques italiennes », a relevé Mme Belinda Ayessa, qui a loué les efforts fournis par ce diplomate, pour remettre au grand jour des passionnés de l'histoire, ce trésor enfui dans l'anonymat.

Pour l'ambassadeur d'Italie, l'histoire se dessine. Ce morceau d'histoire qu'on ne connaissait pas jusque-là va se montrer, à travers les photos de l'Epopée De Brazza, bien qu'elles soient vraisemblables et très abimées. Cette exposition sera faite entre autres de quatre pièces maîtresses, qui sont les photos de la cérémonie de restitution du traité ratifié au Makoko et le portrait de Makoko, à côté des enseignes de son pouvoir. Il y a aussi les portraits de groupes de l'explorateur franco-

italien entouré des villageois batékés, les portraits d'hommes et de femmes batékés pleins d'humanisme et de dignité, des prises de vue de la forêt équatoriale et un émouvant portrait inédit de deux frères Savorgnan, le regard fiévreux et enflammé de leur passion africaine, qui constitueront les découvertes de cette exposition. L'ensemble des images exceptionnelles du fonds Giacomo Savorgnan de Brazza sont commentées au sein du livre catalogue, dans un parcours qui mène le lecteur sur les pas des explorateurs, par des extraits des journaux de voyage de Giacomo Savorgnan de Brazza et Attilio Pelice.

Notons que le journal de voyage de Giacomo a été récemment publié, mais ce n'est que maintenant, à l'occasion de cette exposition à Brazzaville, que les photographies sont rendues publiques, pour témoigner d'une autre façon la troisième expédition de Pierre Savorgnan de Brazza.

Dominique Maléa

Circonscription de Ngoyo

DESCENTE PARLEMENTAIRE DU DÉPUTÉ RAYMOND ISAAC FOLLO

Le député de la circonscription unique de Ngoyo, Raymond Isaac Follo, membre du Comité central du PCT, a effectué sa toute première descente parlementaire le 23 février 2013. Outre le compte rendu des conclusions de la première session ordinaire budgétaire de l'Assemblée Nationale tenue du 15 octobre au 14 décembre 2012, cette occasion a permis à cet élu du peuple de faire des dons à ses mandants. Il s'agit de brouettes, de houes et de pelles remises aux dix chefs de quartiers et d'un lot de matériel de bureau et des fournitures scolaires destinés aux responsables des vagues A et B de l'établissement qui a accueilli la cérémonie.

La cour du Collège d'enseignement général (CEG) Pierre Tchicaya Boampire, en plein quartier Mpaka a abrité la descente parlementaire qui a pris l'allure d'une rencontre citoyenne, un moment d'échange entre les mandants et le mandataire. Cette cérémonie pleine de symboles a été marquée par l'accueil réservé au député. Une foule en liesse, venue des dix quartiers constituant la circonscription de Ngoyo, couvrant le 6^{ème} arrondissement de Pointe-Noire et qui est la plus grande de la capitale économique, a témoigné sa reconnaissance à Raymond Isaac Follo. Le chef de quartier 607 Mpaka 120, qui a eu l'honneur d'inaugurer la série des descentes parlementaires de l'élu de Ngoyo pour la 13^e législature a, dans son mot de bienvenue, perçu à travers cette participation massive, une volonté d'accompagner le député dans sa lourde mission.

D'entrée de jeu, ce dernier a eu droit, pendant près de dix minutes, à un rite en vigueur dans la tradition Vili, traduisant la

communauté avec les ancêtres des autochtones dépositaires des pouvoirs. Question de les implorer pour attirer sur celui qu'ils ont choisi, leurs bénédictions, pour le bien-être de cet arrondissement créé récemment.

S'en est suivi le compte rendu de l'honorable député Raymond Isaac Follo, de la 1^{ère} session ordinaire budgétaire qui comptait à son ordre du jour 36 affaires. Au terme de celle-ci, 16 affaires ont été traitées et adoptées dont la plus importante au centre de la dernière session est celle relative au projet de loi de finances pour l'année 2013. L'orateur a présenté dans les moindres détails, le budget de l'Etat pour cette année, le contexte de son élaboration, sa structuration tout en insistant sur l'accent qui sera mis sur l'éducation de base. Il a également donné des détails sur les autres affaires adoptées par la chambre basse du parlement.

Au cours de la phase des questions-réponses, les participants visiblement peu habitués de ce genre de rencontres, ont accordé

peu d'intérêt à l'ordre du jour de la dernière session, pour n'aborder que les questions qui les préoccupent au quotidien, notamment les routes, l'électrification, l'assainissement, le transport. Malgré tout, le député qui s'est exprimé en langue vernaculaire kituba, a largement édifié l'assistance sur les différentes réalisations dans la circonscription spécialement sur le plan scolaire, dans le cadre du budget 2013. Il a fait état des murs de clôture à



Le député Raymond Isaac Follo et ses invités de marque

édifier dans certaines écoles, des bâtiments à réhabiliter et des latrines à construire dans d'autres endroits. Rappelons que la circonscription de Ngoyo compte 12 écoles primaires, un CEG général et un autre d'enseignement technique

agricole, un lycée général. Rien qu'à l'école primaire, on dénombre 17.672 élèves pour 130 enseignants. Ce qui fait un ratio de 135 élèves par enseignant. Ce sont des effectifs pléthoriques. Le député a également fait état d'une insuffisance en tables-bancs. Le collège de Ngoyo n'a que 123 tables-bancs pour 1 606 élèves. Il a annoncé un début de solution qui sera apporté suite à la signature d'un accord entre le maire de Pointe-Noire et une fondation, en vue de soulager tant soit peu cette couche de la population.

Concernant les problèmes de routes, l'électrification, l'élu des populations de Ngoyo a porté à la connaissance de ses man-

société de ramassage et de traitement des ordures. Il a aussi dit que sur les 70 transformateurs à installer à Pointe-Noire, le tiers sera placé à Ngoyo. Les quartiers Côte Matève et Ndjeno qui abritent les centrales à gaz sans être électrifiés pourront l'être dans un proche avenir. On assiste déjà à l'installation des poteaux. La situation du péage de Côte Matève placé en pleine ville pourra trouver une solution dans les trois mois qui suivent, a laissé entendre l'orateur. Une semaine avant cette descente, le député a organisé une tournée dans l'ensemble des quartiers de la circonscription de Ngoyo, qui se trouvent dans une grande insalubrité. Ce fait a amené Raymond Isaac Follo, à interpeller vivement les populations de son quartier sur l'incivisme marqué par le manque de culture de propreté. C'est la raison pour laquelle, le choix de son don a porté sur les brouettes, dix par quartier, ainsi que les pelles et les houes.

Le mandataire à l'Assemblée Nationale des populations de Ngoyo a fait la promesse d'une politique de proximité à travers des descentes parlementaires régulières et tournantes dans les dix quartiers de sa circonscription. Dores et déjà, il a annoncé que la prochaine descente aura lieu dans le quartier 601. On a noté la présence à cette cérémonie, du député sortant, Ambroise Bayakissa ainsi que du membre du bureau politique du PCT, Antoinette Kebi et du membre du Comité central, président fédéral du PCT Pointe-Noire, Victor Mfoudi

D.M.



Soutien aux Diabes-Rouges football

LA QUÊTE POPULAIRE DÉSORMAIS OUVERTE

Depuis quelque temps, il règne une crise de confiance latente entre le public sportif congolais et son équipe nationale de football. Les résultats en dents de scie des Diabes-Rouges ont poussé les Congolais à prendre les distances vis-à-vis de leurs ambassadeurs. Voilà qu'aujourd'hui, le ministère en charge des sports vient d'entreprendre l'opération « Réconciliation » qui a été officiellement lancée lundi dernier à travers une manifestation organisée à l'hôtel Olympic Palace.

Le ministre d'Etat Directeur de cabinet du Chef de l'Etat, Firmin Ayessa, qui devrait présider la cérémonie n'a pu être de la partie pour des contraintes liées à son agenda de travail. L'ensemble du gouvernement était naturellement invité. Il n'y a finalement eu que quatre ministres. Certains absents ont appelé leurs collègues pour s'excuser. Par contre d'autres ont préféré se terrer inexplicablement, mettant ainsi à rude épreuve la solidarité gouvernementale. C'est à croire qu'aux yeux de certaines de nos autorités le rayonnement du football, pourtant reconnu comme phénomène social de très grande proportion, n'a que très peu d'importance.

Quoiqu'il en soit, la soirée de lancement de la campagne de soutien aux Diabes-Rouges a bel et bien eu lieu. Elle a même tenu

toutes ses promesses à travers le message profond de signification lancé par Casimir Zao, « l'ancien combattant ». Il a fait lever l'échantillon des Diabes-Rouges, représentés par l'équipe nationale cadette, et les animateurs attirés des stades (Alino, Ascaris,... etc.) pour finalement donner cette impression que l'équipe nationale était l'affaire de tous. Mais entre temps, le ministre Léon Alfred Opimbat, à travers son speech, a argumenté sur le bien-fondé d'une telle démarche destinée à faire que les Congolais s'approprient leur équipe nationale pour la mettre en confiance et créer une solide chaîne de solidarité autour d'elle.

C'est vrai que sur le terrain, la victoire est avant tout, l'affaire des joueurs, des encadreurs et en définitive la conséquence d'une préparation bien menée. Mais il y a aussi que plein de choses se



passent dans la tête et elles sont capables de faire basculer un résultat dans un sens comme dans l'autre. Alors, aidons tous nos Diabes-Rouges à se débarrasser des complexes ainsi qu'à se faire violence afin d'acquiescer une foi capable de faire déplacer les montagnes. Aussi, pour revenir à la soirée du 25 février dernier à Olympic Palace, une quête a-t-elle été autorisée par le ministère de l'intérieur à travers l'arrêté N°1054/MIT-CAB du 25 février 2013.

La société S.D.V a contribué à hauteur de dix millions de francs Cfa par chèque, la société Burotop a également contribué en nature pour dix millions de francs CFA, l'entreprise chinoise Zenghwei Technique a versé dix

millions de francs CFA tandis que les autres participants à la soirée ont finalement réuni trois millions deux cent vingt mille huit cents francs CFA.

Un compte a été ouvert à La Congolaise de Banque (L.C.B) et il porte le numéro 023652001101/88. Tout citoyen congolais ou tout ami du Congo peut l'alimenter à tout moment selon ses moyens. La quête populaire est donc ouverte et elle va se poursuivre à travers des caisses qui seront déposées dans les marchés, les administrations publiques, les hôtels, les structures politiques... etc. Il y aura également, par ailleurs, des émissions publiques de quête qui seront organisées à la radio et à la télévision. Chacun pourra alors émettre un message personnel au moment de cotiser.

Georges Engouma



Message de félicitations de l'Association des Ressortissants Nigériens au Congo aux «Super Eagles», vainqueurs de la C.A.N 2013

Monsieur Muda Alhadji Mohamed, Roi des Haoussas président d'honneur de l'Association des Ressortissants Nigériens au Congo ainsi que les membres de ladite association

présentent leurs très sincères félicitations aux footballeurs nigériens des «Super Eagles» suite à leur brillante victoire à la 29^{ème} coupe d'Afrique des nations qui vient d'avoir lieu en Afrique du sud.

Par ailleurs, ils leur souhaitent de représenter avec la même efficacité le continent africain à la prochaine coupe des confédérations prévue en juin 2013 au Brésil.



Fait à Brazzaville, le 20 février 2013

Le président d'honneur

Peinture

L'HERITAGE DE MARCEL GOTENE

La disparition de Marcel Gotène, le 20 février dernier au Maroc, a provoqué un choc dans le monde de la peinture, qui pense que ce grand peintre congolais, membre émérite de l'école de peinture de Poto-Poto, emporte avec lui tout son savoir.

Pionnier de l'école de peinture de Poto-Poto, Marcel Gotène a appréhendé son pinceau sous la direction du fondateur de l'école de peinture, M. Pierre Lods, aux côtés d'autres artistes-peintres comme Ondongo et bien d'autres. L'homme qui a fait les beaux jours de la peinture congolaise, est né vers 1935 à Yaba, dans le district d'Abala. Il sera marqué par Zigoma, Thango, Bonguila, avec des tableaux qui cachent toujours un message d'ordre sociologique, politique, religieux ou mystique. Maître Gotène veille au maintien de l'harmonie entre le minéral, le

d'atteindre la trilogie « paix-amourjoie », et cela toujours en présence de « l'œil qui voit tout », symbolisé par des ronds ou ovales, invitant le spectateur à « ouvrir l'œil » à travers les méandres de la vie. Maître Gotène que le Congo perd, est une personnalité légendaire et incontournable à Brazzaville. Il avait plus de 50 ans d'expérience en peinture, et derrière lui, un riche parcours international, de très nombreuses expositions, et de nombreux prix, notamment la grande médaille de Vinci à Paris. La République et le chef de l'Etat Denis Sassou



végétal, l'animal et l'humain, pouvant aller jusqu'à l'osmose, dans les tableaux où l'artiste relie les diverses formes de vie par analogie biomorphique, afin

N'Guesso lui ont rendu un hommage mérite le 2 mars dernier au Palais des Congrès.

Gulit Ngou